



Doc. 15868
22 janvier 2024

Mondialisation en temps de crise et de guerre: le rôle de l'OCDE depuis l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Amendement¹ n° 11

Dans le projet de résolution, paragraphe 14, après la première phrase, insérer les deux phrases suivantes:

«Sur la base de l'accord de coopération entre l'OCDE et le Conseil de l'Europe, les deux organisations devraient poursuivre leur collaboration dans le domaine de l'intelligence artificielle. A ce titre, l'Assemblée élargie se félicite que l'OCDE héberge le Secrétariat du partenariat mondial pour l'intelligence artificielle (IA) fondée sur les droits humains et les valeurs démocratiques communes de ses membres.»

Déposé par:

KRISPER Stephanie, Autriche, ADLE
BITZ Olivier, France, ADLE
BOUYX Bertrand, France, ADLE
ĆUDIĆ Sabina, Bosnie-Herzégovine, ADLE
DAEMS Rik, Belgique, ADLE
GRIN Jean-Pierre, Suisse
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MILON Alain, France, PPE/DC
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
VOGELS Rian, Pays-Bas, ADLE

1. 2024 - Première partie de session

